

pas Adrien, mais lui, Albert, que la police avait intention de faire incarcérer. Voici à quelle occasion : 11 s'était lié durant son séjour en Hollande avec le chef d'une des grandes familles parlementaires de France, accusé par le gouvernement d'avoir livré, de concert avec d'autres émigrés, la colonie de Surinam à l'Angleterre. De plus, il avait eu le malheur de revenir à Paris en compagnie d'un négociant d'Amsterdam, Français d'origine, regardé, ce qu'il ignorait, comme l'un des agents du complot. M. de Lezay, qui n'avait eu que des rapports de société avec des personnes à tort ou à raison compromises, réussit, non sans peine toutefois, à se disculper. En sortant de l'audience du ministre, il eut le bonheur d'embrasser son frère, remis en liberté. Mais les avertissements significatifs de Fouché, mais la malencontreuse comédie, sortie des bureaux de la police avec des annotations sévères, lui firent sentir, dans l'intérêt d'une carrière toute à créer, la nécessité d'une conduite prudente. En effet dans les derniers vers de sa pièce, le comte de Lezay, encore sous le charme de son entretien avec *le libérateur*, et ne tenant nul compte de révolutions, de pays et de peuples en tout différents, conseillait le rôle de Washington au général Bonaparte, après le 18 brumaire, et l'établissement d'une république définitive (1).

Adrien n'était pas plus heureux que son frère. Tombé aussi, pour ses opinions politiques, dans la disgrâce du chef de l'État, il voyait se fermer devant lui la carrière des emplois. Cet ostracisme qui les saisissait l'un et l'autre, dans leur pays, après tant de vicissitudes, était bien fait pour jeter le découragement dans leurs âmes. Ils ne voulurent pas, pour cela, quitter la France, loin de laquelle ils avaient erré durant

(1) Qu'il soit l'homme du peuple et n'en soit point le maître:
Le grand liommc à ces traits se fera reconnaître.